

# L'ENQUÊTE PILOTE DE 1959 : L'ANALYSE DES RÉSULTATS

par

**Edmond LISLE, Michel MASSONAUD, Nicole TABARD**

La méthode d'enquête a été décrite dans l'article précédent. Le présent article analysera les résultats de cette enquête. Ces données ne sont extrapolables ni à l'ensemble de la population française ni même aux cadres supérieurs de la région parisienne, en raison de la non-représentativité de l'échantillon. L'intérêt de l'analyse ne réside donc pas dans les chiffres moyens qu'elle fait apparaître, si suggestifs soient-ils. Il est plutôt de préciser certaines hypothèses de travail, en proposant des relations vraisemblables entre diverses grandeurs, qui pourront être testées et estimées à la suite d'enquêtes ultérieures portant sur des échantillons aléatoires. Une enquête pilote a en effet un double but : mettre au point, en premier lieu, une méthode et des instruments d'enquête (questionnaire, formation des enquêteurs, instructions d'exploitations mécanographiques, etc...) ; élaborer, en deuxième lieu, un programme d'analyse des résultats à partir des hypothèses de travail suggérées par l'interprétation des données de l'enquête pilote. C'est dans ce dernier but que seront présentées les conclusions de cette enquête. Cette présentation sera faite en deux parties.

Nous donnerons d'abord quelques résultats d'ensemble destinés à situer la population étudiée dans son contexte socio-économique et à caractériser, par quelques « signes extérieurs », son niveau de vie et sa richesse.

Une analyse des valeurs moyennes des diverses grandeurs sera ensuite présentée pour différentes subdivisions de l'échantillon, en vue de dégager les principales caractéristiques du comportement de l'épargnant <sup>(1)</sup>.

## I. — LA POPULATION ÉTUDIÉE

Quoique non représentatif au sens probabiliste du terme, l'échantillon que nous étudions dans cet article n'en représente pas moins une population extrêmement intéressante à la fois par sa situation très spéciale par rapport à l'ensemble des ménages français et par son homogénéité.

---

(1) Nous entendons ce terme dans son sens le plus large et par opposition au « consommateur ». Le consommateur est l'agent économique en tant qu'il détruit des biens ou utilise des services ; l'épargnant est au contraire l'agent économique en tant qu'il accumule des biens en vue d'une consommation future élargie, pour lui-même ou ses héritiers.

Il diffère de l'ensemble de la population française — et même de celle des cadres supérieurs de la région parisienne dont il est issu — par l'âge et la taille des ménages d'une part, leur niveau de vie et de fortune d'autre part.

Afin de situer notre échantillon par rapport à ces deux populations — celle de la France et celle des cadres de l'agglomération parisienne — nous comparerons les données de l'enquête épargne à deux autres sources : le recensement de la population de 1954 et l'enquête budgets de familles (I.N.S.E.E.-C.R.E.D.O.C.) de 1956, qui est représentative de la population française. L'échantillon de l'enquête sur l'épargne a été subdivisé en deux sous-groupes correspondant aux deux types de population enquêtés (1).

## A. — Structure démographique de l'échantillon

Le tableau 1 donne la répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage dans l'échantillon, et, d'après le recensement de 1954, dans la population des cadres et professions libérales de la région parisienne (2) et dans l'ensemble de la France. Le tableau 2 analyse les mêmes populations en fonction du nombre de personnes par ménage.

Le tableau 1 montre que la population enquêtée est extrêmement jeune : alors que 65 % des chefs de ménages français ont 45 ans ou plus, seulement 14 % sont dans le même cas dans l'échantillon. Le sous-échantillon B est à cet égard plus proche du reste de la population pour les classes de 35 à 64 ans. Les deux sous-échantillons ont en revanche des effectifs nettement plus nombreux dans la tranche des 25 à 34 ans.

Cette homogénéité quant à l'âge se révélera plutôt gênante pour notre étude car elle rendra difficile une analyse de l'influence de l'âge sur la formation du patrimoine (3).

TABLEAU I

### Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage

EFFECTIF	ENQUÊTE SUR L'ÉPARGNE DE 1959			RECENSEMENT de 1954	
	Échantillon A (190)	Échantillon B (91)	Ensemble (281)	(1)	(2)
				(%)	(%)
Moins de 25 ans .....	—	1	—	2	2
25 à 34 ans .....	62	43	55	42	16
35 à 44 ans .....	35	19	30	48	17
45 à 54 ans .....	3	20	9	19	23
55 à 64 ans .....	—	17	6	8	19
65 ans et plus .....	—	—	—	23	23
TOTAL .....	100	100	100	100	100

(1) Cf. M. MASSONAUD, L'enquête pilote de 1959, *Méthodologie*, Supra, p. 29.

(2) La définition de cette catégorie est un peu plus large que celle de l'échantillon qui contient seulement des cadres supérieurs ; le recensement (sondage au vingtième) ne contient pas de catégorie socio-professionnelle strictement comparable à celle de l'enquête.

(3) Cf. N. TABARD, *Les relations entre le revenu, le patrimoine et l'épargne*, infra, p. 66.

Le tableau 2 montre que l'échantillon comporte moins de célibataires et de ménages de deux adultes que l'ensemble de la population et, au contraire, beaucoup plus de familles nombreuses.

TABLEAU 2  
Répartition des ménages selon leur taille

EFFECTIF	ENQUÊTE SUR L'ÉPARGNE DE 1959			RECENSEMENT de 1954	
	A (190)	B (91)	Ensemble (281)	( <sup>1</sup> )	( <sup>2</sup> )
<b>Ménages composés de :</b>					
1 personne .....	16	19	17	19	32
2 personnes .....	18	25	20	32	33
3 personnes .....	18	11	16	22	18
4 personnes .....	22	19	21	13	9
5 personnes et plus...	26	26	26	14	8
<b>TOTAL .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Sondage au 1/20. Professions libérales, cadres supérieurs et moyens à Paris.  
(2) Sondage au 1/20. Ensemble de la France.

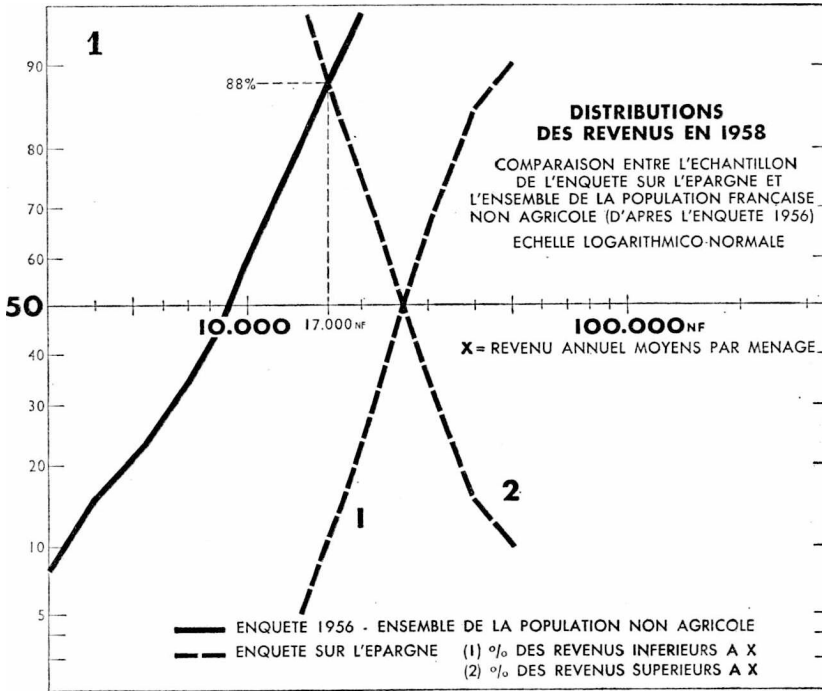
## B. — Niveau de vie

Pour comparer les niveaux de vie des ménages enquêtés à ceux de la population totale, nous utiliserons les distributions des revenus, les dépenses de consommation, enfin quelques « signes extérieurs » de richesse.

### La distribution des revenus

La distribution des revenus de l'ensemble de la population (exploitants et salariés agricoles exclus) est tirée de l'enquête budgets de famille de 1956. Des corrections ont été faites pour tenir compte, d'une part de l'accroissement de la consommation en valeur de 1956 à 1958 (24%), d'autre part d'une sous-estimation importante des revenus en 1956, variable suivant le niveau de revenu. La correction concernant ce dernier point est grossière : elle consiste à adopter comme valeur centrale de chaque classe de revenu, non le revenu moyen mais la dépense totale moyenne qu'on y observe. Il n'est pas de notre objet de discuter cette méthode ici, ni d'en rechercher une autre plus satisfaisante ; on peut admettre que la courbe de fréquence cumulée présentée sur le graphique 1 représente suffisamment bien la distribution des revenus non agricoles en 1958 pour la comparaison qui nous occupe. La courbe analogue pour les ménages étudiés ici n'a pas eu à subir de transformation, étant donné la cohérence des ressources et des emplois. La courbe (2) qui donne le pourcentage des revenus supérieurs à X permet de se rendre compte de la position relative des deux échantillons ; on y lit que pour l'ensemble de la France 88% des ménages ont un

revenu inférieur à 1 700 NF tandis que 88 % des ménages du groupe que nous étudions ont un revenu supérieur à cette même valeur. Les courbes de concentration (graphique 2) permettent de comparer la répartition des revenus à l'intérieur des deux populations. Les revenus sont moins inégalement répartis dans l'échantillon, puisque 50 % des ménages possèdent 34 % des revenus dans le premier cas, alors que pour l'ensemble des familles non agricoles, 50 % des ménages possèdent 28 % du revenu total.



### Les dépenses de consommation

Le tableau 3 compare les résultats d'ensemble de l'enquête épargne à ceux de l'enquête budgets de famille de 1956.

Cette confrontation a pour objet une vérification très globale de la valeur des résultats mais n'apporte évidemment pas d'informations supplémentaires. Les deux enquêtes ont été conçues dans un but très différent : l'enquête 1956 vise à analyser dans le plus grand détail l'utilisation des ressources des ménages en dépenses de consommation, tandis que l'enquête épargne s'intéresse principalement aux

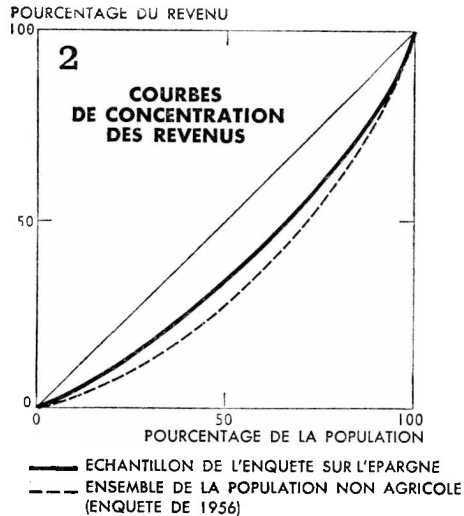


TABLEAU 3

	ENQUÊTE 1956	ENQUÊTE 1956	ENQUÊTE ÉPARGNE 1958
	Ensemble de la population	Cadres supérieurs et professions libérales de l'agglomération parisienne	Cadres supérieurs habitant l'agglomération parisienne
Nombre de ménages.....	21 495	261	281
Nombre de personnes par ménage.....	3,1	3,54	3,41
<b>Sommes en NF</b>			
<b>Dépenses courantes</b> .....	7 926	22 941	24 510
dont { Achats de biens durables .....		4 015	3 520
{ Loyers et charges.....		2 239	2 720
<b>Impôts</b> .....	157	2 425	2 150
<b>DÉPENSES TOTALES COURANTES</b> .....	8 083	25 366	26 650
<b>Placements et investissements nets</b> (1) .....	Pas d'information	Pas d'information	2 920
<b>RESSOURCES DÉCLARÉES</b> .....	6 400	18 556	29 570

(1) Achats nets d'immeubles et de valeurs mobilières, accroissement des avoirs liquides.

investissements et placements. Certes, par souci de cohérence, les dépenses de consommation ont aussi été étudiées dans l'enquête épargne, mais sommairement : on ne pouvait approfondir à la fois des questions sur les dépenses de consommation et sur les utilisations de l'épargne sans risquer d'imposer un trop grand effort aux enquêtés et de nuire ainsi aux buts proposés.

En dépit de ces divergences, les comparaisons ne sont pas décevantes. Sur les 20 000 ménages de l'enquête de 1956, on a pu isoler 261 ménages assez comparables à ceux de l'enquête sur l'épargne : des ménages appartenant aux professions libérales et cadres supérieurs résidant dans l'agglomération de Paris. La présence de professions libérales est évidemment regrettable car en tant que travailleurs indépendants, ils peuvent avoir un comportement très différent de celui des cadres salariés. Ajoutons à cette différence concernant la nature des populations comparées, une autre touchant aux périodes : entre 1956 et 1958, la consommation totale par personne s'est accrue d'environ 24 % (accroissement combinant celui des prix et du revenu).

Compte tenu de la différence de date, il semblerait que la population interrogée en 1959 ait eu une consommation un peu moins forte que celle interrogée en 1956 mais la différence n'est pas très importante. En revanche, les revenus déclarés dans l'enquête épargne sont nettement plus élevés que ceux qui avaient été enregistrés dans l'enquête budgets de famille. Ils sont, en outre, cohérents avec la consommation et l'épargne déclarées, contrairement aux revenus de l'enquête de 1956.

Un résultat intéressant d'une enquête sur l'épargne est ainsi de fournir sur les revenus des précisions qu'une enquête sur les budgets familiaux ne semble pas pouvoir donner.

### **Les « signes extérieurs » de richesse**

Le tableau 4 donne la fréquence d'une dizaine d'indicateurs de richesse ou de niveau de vie dans l'enquête épargne et d'autres enquêtes.

Les cinq premiers indicateurs — présence d'un domestique, d'une voiture, de divers appareils ménagers — caractérisent un certain style de vie. Les autres — propriétés immobilières, valeurs mobilières — sont indicatifs d'un certain type de comportement d'épargnant.

En ce qui concerne les biens durables et les domestiques, on est surtout frappé par leur hiérarchie : les voitures viennent largement en tête (environ 4 voitures pour 5 ménages), suivies par les réfrigérateurs (près de 2 pour 3 ménages), les machines à laver et les téléviseurs étant moins répandus (respectivement 1 pour 3 et 1 pour 10). La présence d'un domestique est aussi fréquente que celle des machines à laver dans le premier échantillon, intermédiaire entre celle des machines à laver et des téléviseurs dans le second.

Les résultats de l'enquête épargne concernant les voitures, les réfrigérateurs et les machines à laver sont comparables à ceux de la catégorie sociale correspondante des enquêtes de 1954 et 1956, compte tenu de l'intervalle séparant ces diverses enquêtes pendant lequel la diffusion des produits considérés a été particulièrement rapide.

Dans le cas des éléments de fortune (valeurs mobilières et immeubles) on remarque que la moitié des ménages de l'enquête épargne détient un portefeuille, qu'un tiers environ est propriétaire de son logement et que les ménages propriétaires se sont presque tous endettés à cette fin.

Par rapport à l'ensemble de la population des cadres ou de la population totale, le taux de possession du logement n'est pas très différent dans l'enquête épargne ; le pourcentage d'endettement immobilier y est en revanche nettement plus élevé.

TABLEAU 4  
Éléments de richesse  
(Nombre pour 100 ménages)

	ENQUÊTE ÉPARGNE 1959			AUTRES ENQUÊTES 1954 ET 1956	
	A	B	Ensemble	Cadres supérieurs et Prof. libérales (France entière)	Ensemble de la population
Autos .....	85	69	80	68 <sup>(1)</sup>	20 <sup>(1)</sup>
Réfrigérateurs .....	68	59	65	43 <sup>(2)</sup>	8 <sup>(2)</sup>
Machines à laver .....	36	37	37	23 <sup>(2)</sup>	8 <sup>(2)</sup>
Domestiques .....	37	18	31	—	—
Téléviseurs .....	13	10	12	—	—
Résidences principales... (Propriété du ménage)	32	31	32	29 <sup>(1)</sup>	36 <sup>(1)</sup>
Résidences secondaires ...	9	22	14	—	—
Ménages déclarant avoir des dettes pour leur ap- partement .....	30	20	27	5 <sup>(1)</sup>	2 <sup>(1)</sup>
Ménages ayant un porte- feuille au 1 <sup>er</sup> janvier 1959	54	47	52	—	—
Ménages ayant un livret de caisse d'épargne au 1 <sup>er</sup> janvier 1959 .....	42	52	45	—	—

(1) Enquête budgets de famille de 1956. Les industriels sont rajoutés à la catégorie cadres supérieurs et professions libérales.  
(2) Enquête I.N.S.E.E. sur les meubles et l'équipement ménager de 1954.

Point n'est besoin de souligner l'importance des divers éléments de patrimoine dans une étude du comportement, aussi bien du consommateur que de l'épargnant. La présence d'un actif immobilier, en partie compensé par un passif correspondant, dans le bilan d'un ménage, doit presque certainement influencer sur certaines dépenses courantes et nécessairement déterminer certaines affectations de ressources.

L'article suivant montrera qu'elles sont les différences à cet égard entre les propriétaires et les locataires. Les porteurs de valeurs mobilières devraient, de même, être distingués des non-porteurs en raison de l'utilisation différente qu'ils font de leur épargne ou par une autre répartition de leurs ressources entre la consommation et l'épargne.

Le cas des avoirs liquides est différent de celui des autres éléments de richesse puisqu'on les retrouve dans tous les ménages, ne serait-ce que pour des besoins de trésorerie. Ici, ce sera le montant plus que la présence d'avoirs liquides qui sera significatif pour l'analyse. En revanche, la forme que prennent ces placements (comptes bancaires ou postaux, livrets d'épargne) sera surtout intéressante dans des études ultérieures pour mieux caractériser d'autres groupes sociaux : la population étudiée ici, se différencie certainement, par la composition de ses placements liquides des agriculteurs ou des artisans par exemple.

## II. — L'ANALYSE DES GRANDEURS MOYENNES

Le présent paragraphe a pour objet de décrire la composition des ressources et des dépenses courantes des ménages, la structure de leurs flux d'investissements et de placements, le montant et la nature de leur fortune.

Ces résultats seront donnés pour chacun des échantillons divisés en sous-groupes plus homogènes. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, l'échantillon interrogé est en effet composé de ménages de types assez divers, allant du célibataire au foyer de 6 personnes et plus ; les chefs de ménage ont des âges très dispersés : quelques uns sont nés depuis 1930, d'autres avant 1900, la majorité entre 1920 et 1930. Or, le montant des ressources et la structure des dépenses sont en relation avec la taille et la composition du foyer ; on peut supposer que le montant et la nature de la fortune sont, de même, liés à l'âge du chef de ménage qui n'est pas indépendant de la taille de la famille. Nous analyserons dans un premier paragraphe, le comportement courant et financier des ménages classés en groupes homogènes quant à leur composition. Dans un second paragraphe, les ménages seront classés par tranche de revenus.

### A. — Les résultats par types de ménages

L'échantillon étudié avait été classé en six types définis par le nombre d'unités de consommation composant le ménage. Dans l'analyse présentée ci-dessous, ces six groupes ont été ramenés à quatre : les célibataires, les ménages de deux adultes, ceux de trois ou quatre personnes et les ménages de cinq personnes et plus. Toutefois, les différences de comportement entre les célibataires et les autres types de ménages sont généralement plus caractéristiques qu'entre deux quelconques des autres types.

Les données concernent les 281 questionnaires exploitables de l'enquête. Cependant, sept de ces questionnaires contiennent des valeurs extrêmement fortes pour certaines des variables (portefeuilles ou propriétés immobilières s'élevant à plusieurs dizaines, voire centaines de millions d'anciens francs). Ces questionnaires ont été maintenus, sauf mention contraire. Ils ne doivent pas, en effet, être considérés comme aberrants car ils correspondent à des situations réelles ; ils seront exclus lorsque leur présence risquerait de trop écarter de la médiane la valeur moyenne des observations.

Les résultats seront présentés à l'aide de comptes d'affectation, de capital et de patrimoine. Des graphiques et des indices de dispersion relatifs aux principales grandeurs étudiées, compléteront les données moyennes figurant dans les comptes.

Les comptes d'affectation et de capital sont identiques <sup>(1)</sup> à ceux par lesquels la comptabilité nationale décrit le comportement des ménages : le premier analyse les ressources des ménages et leur utilisation en dépenses courantes et en épargne ; le second décrit les emplois de cette épargne (et éventuellement des emprunts des ménages) en investissements et en placements.

Le compte de patrimoine en revanche, n'a pas encore d'équivalent dans la comptabilité nationale française : il correspond au bilan de la comptabilité industrielle et commerciale et étudie la fortune du ménage.

(1) Toutefois, certaines opérations sont ventilées différemment ici et dans la comptabilité nationale française : ainsi dans les comptes ci-dessous, les achats de biens durables et les primes d'assurance figurent dans l'épargne alors qu'ils sont considérés respectivement comme une consommation et un transfert dans les comptes nationaux.



Les comptes de capital et de patrimoine peuvent être bruts ou nets : le compte de capital brut enregistre les flux positifs et négatifs, c'est-à-dire les investissements et les désinvestissements, les placements et les réalisations d'avoirs ; le même compte net ne retient que les soldes, positifs ou négatifs, des flux précédents. Le compte de patrimoine brut comprend, de même, un actif et un passif qui représente l'endettement du ménage. Le compte de patrimoine net est la consolidation de l'actif et du passif : son solde est l'actif net ou fortune du ménage. Selon l'objet de l'analyse, des concepts bruts ou nets seront employés.

Les comptes d'affectation et de capital enregistrent les flux formés au cours de l'année 1958, le compte de patrimoine décrit la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1958.

Les tableaux 5, 6 et 7 résument la structure des trois comptes pour chacun des sous-échantillons et chaque type de ménage. Les graphiques 3 à 8 et le tableau 8 complètent ces comptes par une analyse des dispersions.

### 1. Les comptes d'affectation

Ceux-ci analysent, d'une part les revenus, de l'autre leur utilisation en emplois courants et en épargne. Ils sont soldés par un terme « ajustement » qui résulte de la tolérance, admise pendant l'enquête, en vertu de laquelle étaient considérés comme valables tous les questionnaires comportant un écart entre le total des recettes et le total des dépenses inférieur à 10 % de la moyenne entre ces deux grandeurs (1). On remarquera que l'ajustement du compte d'affectation ne dépasse pas 3 %.

**Les célibataires.** — Les ressources et les dépenses des célibataires des deux échantillons sont nettement distinctes comme le confirment les graphiques 3 et 4 : les revenus et les consommations affectent des distributions nettement séparées, ceux de l'échantillon A étant systématiquement plus élevés ; leur dispersion est sensiblement équivalente. L'écart observé est probablement dû surtout à l'âge, l'échantillon B étant plus jeune : la moitié de son effectif est né depuis 1930, l'autre moitié entre 1920 et 1930 contre un quart et trois quarts respectivement pour l'échantillon A.

Malgré le décalage assez prononcé entre leurs ressources et leurs dépenses, les célibataires des deux échantillons ont une structure budgétaire voisine : ceux de l'échantillon A paient une proportion légèrement plus forte d'impôts, ce qui est normal étant donné leurs ressources plus élevées. En revanche, les dépenses de consommation courante et l'épargne constituent sensiblement la même part du budget total dans les deux populations.

**Les familles.** — Contrairement à ce que l'on observe pour les célibataires, il n'y a guère de différence entre les revenus des deux échantillons pour un type de ménage donné (si ce n'est parmi les ménages de deux adultes). Les distributions de revenus correspondant à l'ensemble des ménages de chaque échantillon se confondent très largement, la médiane et la dispersion étant cependant plus élevées dans l'échantillon B (graphique 5).

Comme l'on pouvait s'y attendre, le volume des ressources croît avec la taille du ménage dans chaque échantillon : le revenu étant lié à l'âge du chef de ménage et l'âge à la taille de la famille. Dans les deux échantillons interrogés, l'élévation du revenu s'accompagne, pour les familles de cinq personnes et plus, d'une modification assez nette de sa composition :

(1) Cf. M. MASSONAUD, L'enquête pilote de 1959 : *Méthodologie*, supra, p. 31.

TABLEAU 5

Comptes d'affectation <sup>(1)</sup> par types de ménages et sous-échantillons

TYPE DE MÉNAGE	1 adulte (1)		2 adultes (2)		3 ou 4 personnes (3)		5 personnes et plus (4)		2 adultes et plus (2 à 4)	
	A (30)	B (17)	A (35)	B (23)	A (75)	B (24)	A (50)	B (27)	A (160)	B (74)
Échantillon et effectif .....	A (30)	B (17)	A (35)	B (23)	A (75)	B (24)	A (50)	B (27)	A (160)	B (74)
Compte d'affectation :										
Total en N.F. ....	19 500	13 600	26 500	30 000	29 100	30 300	43 300	41 400	33 000	34 200
Ressources totales .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Revenus du travail.....	96	99	95	93	93	95	80	91	88	92
Revenus du capital .....	2	—	2	3	4	2	9	7	6	5
Ressources exceptionnelles .....	2	1	3	4	3	3	11	2	6	3
Emplois totaux .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Consommation courante .....	61	62	63	54	63	68	59	69	61	65
Impôts .....	9	7	8	11	7	7	5	7	6	8
Autres transferts .....	2	1	2	2	6	6	7	8	6	5
Épargne .....	26	29	26	30	23	19	28	16	25	21
Ajustement.....	2	1	1	3	1	—	1	—	2	1
(1) Année 1958.										

la part des revenus salariaux et des prestations sociales baisse, au profit des revenus du capital et des ressources exceptionnelles.

Les deux populations se différencient nettement par leur comportement de consommateur et d'épargnant : sauf dans le cas des ménages de deux adultes, l'échantillon A consomme moins et épargne plus que l'échantillon B. En outre, les coefficients budgétaires de la consommation et de l'épargne de l'échantillon A ne sont pas sensiblement différents entre types de ménages. Par contre, les ménages de deux adultes de l'échantillon B se distinguent très nettement du reste de l'échantillon avec une propension moyenne à épargner de 0,33, contre un coefficient inférieur à 0,2 pour les autres types de ménages. Le graphique 6 illustre cette hétérogénéité du comportement des B qui fait contraste avec l'homogénéité du comportement des A : alors que la consommation médiane est peu différente dans les deux échantillons, la dispersion de cette dépense est beaucoup plus grande parmi les ménages B (tableau 8).

Deux facteurs doivent être considérés pour expliquer les comportements distincts par types de ménage : la part des revenus du capital et des ressources exceptionnelles, l'âge du chef de ménage.

**Les revenus non réguliers.** — Le tableau 5 montre que, pour un même type de ménage, le pourcentage d'épargne est élevé lorsque la part des revenus salariaux et sociaux s'abaisse et inversement. Si les analyses ultérieures confirment cette observation, cela justifierait deux hypothèses avancées dans les « nouvelles théories » de l'épargne <sup>(1)</sup> : celle, d'abord, du revenu « normal », mesuré en première approximation par les ressources régulièrement perçues et qui détermine la consommation et certains transferts obligatoires et contractuels. La deuxième hypothèse, complémentaire de la première, est que l'accumulation du capital d'un particulier tend à se faire par saccades, à l'occasion de rentrées imprévues ou non régulières affectées soit à l'achat (ou au renouvellement) de biens durables, soit à l'acquisition d'avoirs liquides dans l'attente d'un placement permanent.

Ces hypothèses sur le rôle des ressources non régulières dans la formation de l'épargne appellent une vérification qui ne peut être donnée dans le présent article. L'âge du chef de ménage pourrait en revanche expliquer certaines différences de comportement observées entre les divers types de ménages.

**L'âge du chef de ménage.** — Comme dans le cas des célibataires, les différences observées entre les familles des deux échantillons seraient imputables à l'âge ; l'échantillon A est beaucoup plus homogène selon ce critère, puisque 80 % des chefs de familles sont nés entre 1920 et 1930, 14 % seulement avant 1920. Parmi les ménages B en revanche, 41 % des chefs de famille sont nés entre 1920 et 1930, 54 % avant 1920.

Or les vieux ménages de l'échantillon B sont souvent des foyers de 2 adultes, disposant d'une capacité à épargner relativement forte depuis que leurs enfants se sont dispersés. Ils s'opposent ainsi très nettement aux ménages A de deux adultes qui sont au tout début de leur vie familiale.

## 2. Les comptes de capital

Ces comptes (tableau 6) décrivent l'utilisation de l'épargne (et éventuellement des dettes) en placements et investissements. Ils sont alimentés en ressources par l'épargne formée au niveau du compte d'affectation. Les emplois du compte de capital sont constitués par les acquisitions moins les liquidations intéressant chaque type d'opération en capital.

(1) Cf. E. A. LISLE, *L'épargne et l'épargnant, orientations théoriques récentes*, supra, p. 9.

TABLEAU 6

Comptes de capital <sup>(1)</sup> par types de ménages et sous-échantillons

TYPE DE MÉNAGE	1 adulte (1)		2 adultes (2)		3 ou 4 personnes (3)		5 personnes et plus (4)		2 adultes et plus (2 à 4)	
	A (30)	B (17)	A (35)	B (23)	A (75)	B (24)	A (50)	B (27)	A (160)	B (74)
Échantillon et effectif .....	A (30)	B (17)	A (35)	B (23)	A (75)	B (24)	A (50)	B (27)	A (160)	B (74)
Compte de capital : total (= épargne) en N.F. ....	5 100	3 900	6 900	9 100	6 800	5 700	12 000	6 500	8 500	7 000
TOTAL .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Achats nets de biens durables .....	39	46	47	28	55	40	24	50	40	39
Achats immobiliers nets .....	18	—	67	16	6	61	100	7	59	25
Achats nets de valeurs mobilières .....	8	15	— 11	24	9	— 11	— 31	13	— 13	11
Accroissement des comptes et dépôts .....	22	18	— 23	17	17	— 9	3	7	4	6
Accroissement des créances et dettes .....	10	11	14	11	8	12	— 1	15	5	13
Primes d'assurances .....	3	10	6	4	5	7	5	8	5	6

(1) Année 1958.

TABLEAU 7

Comptes de patrimoine <sup>(1)</sup> par types de ménages et sous-échantillons

TYPE DE MÉNAGE	1 adulte (1)		2 adultes (2)		3 ou 4 personnes (3)		5 personnes et plus (4)		2 adultes et plus (2 à 4)	
	A (29)	B (17)	A (35)	B (21)	A (75)	B (24)	A (48)	B (26)	A (158)	B (71)
Échantillon (et effectif) <sup>(2)</sup> .....										
Actif brut y compris cas extrêmes (en N.F.) ....	19 000	9 800	53 900	84 000	79 400	54 800	157 600	122 110	98 300	88 200
Non compris cas extrêmes (en N.F.) .....	16 700	9 800	53 900	39 200	79 400	54 800	57 900	69 500	67 200	55 300
<b>Actif brut (sans cas extrêmes) en %</b> .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Biens durables .....	10	22	8	8	5	7	7	6	6	7
Résidences .....	41	24	33	32	27	33	36	34	30	34
Autres propriétés .....	5	7	26	5	19	34	16	20	20	21
Valeurs mobilières .....	25	7	21	32	44	16	32	30	37	26
Comptes et dépôts .....	18	40	12	22	5	10	8	10	7	12
Autres créances .....	1	—	—	1	—	—	1	—	—	—
<b>Passif</b> .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dettes sur biens durables .....	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Dettes sur résidences .....	35	5	22	8	15	14	25	1	19	7
Autres dettes (surtout immobilières) .....	23	7	15	16	11	16	11	4	11	11
<b>Actif net</b> .....	41	88	63	76	74	70	63	95	70	82

(1) Au 1<sup>er</sup> janvier 1958.

(2) L'effectif indiqué ne comprend pas les cas extrêmes : 6 ménages ont été retirés.

Le compte de capital enregistre ainsi des flux nets : positifs, ils indiquent un accroissement de l'avoir considéré, négatifs, une réduction. La seule exception concerne le poste « autres créances et dettes » : un signe + signifie une amélioration de la position créancière ou une diminution de l'endettement du ménage ; un signe — signifie une réduction des créances ou une augmentation de l'endettement.

**Les célibataires.** — La proportion des ressources épargnées dans les deux populations est la même, mais en raison de l'écart entre les revenus, l'épargne des A est 30 % supérieure en valeur absolue, à celle des B. Elle a, en outre, une affectation différente étant, pour près d'un cinquième, utilisée à acquérir des biens immobiliers, alors que cet emploi est inexistant parmi les célibataires B : ces derniers dépensent leur épargne moitié en achats de biens durables, moitié en placements plus ou moins liquides (valeurs mobilières, créances et dettes, comptes et dépôts).

**Les familles.** — L'épargne est plus forte, relativement aux ressources et même en termes absolus, dans l'échantillon A, à l'exception des ménages de deux adultes. En revanche, la structure du compte de capital ne semble pas liée à la nature de l'échantillon ni à la taille du ménage.

La proportion des ressources affectées à l'acquisition de biens durables est de l'ordre de 40 % pour l'ensemble de chaque échantillon, mais varie beaucoup d'un type de ménage à l'autre.

Le pourcentage des primes d'assurance est, par contre, relativement stable dans tous les types de ménages, aux environs de 5 %.

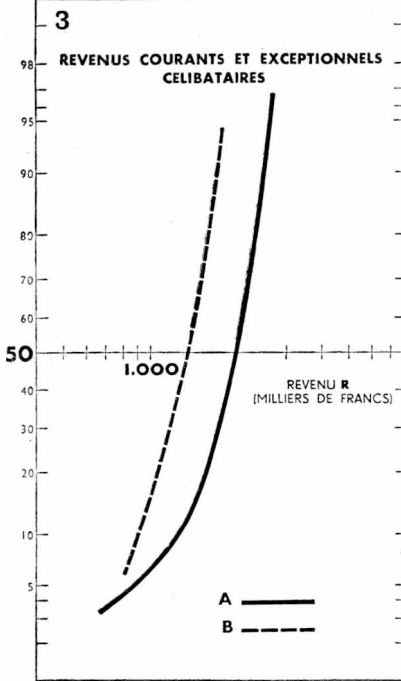
Les différences de structure les plus marquantes s'établissent entre les ménages qui font de gros investissements immobiliers et ceux qui n'en font pas. Parmi les premiers — deux types de ménages A, un type B — l'épargne dégagée au compte d'affectation ne suffit pas à faire face aux engagements de dépenses immobilières, et doit être complétée par des réalisations importantes de valeurs mobilières et une forte réduction des avoirs liquides. Il n'y a pas d'endettement net, sauf pour un type de ménage où il est faible ; en revanche, les remboursements d'emprunts antérieurs atteignent environ 12 % de l'épargne.

Pour les ménages ne faisant pas de gros investissements immobiliers, la structure du compte de capital est beaucoup plus équilibrée : l'épargne se répartit entre toutes les formes de placements et sert notamment à accroître les avoirs plus ou moins liquides que sont le portefeuille et les comptes et dépôts. La proportion non négligeable de créances et dettes laisserait toutefois supposer que ces ménages, s'ils n'ont pas fait de gros investissements immobiliers dans l'année de l'enquête, en avaient effectués antérieurement et ont des amortissements d'emprunts à assurer. Ici encore, par conséquent, l'interprétation du compte de capital appelle la connaissance du patrimoine.

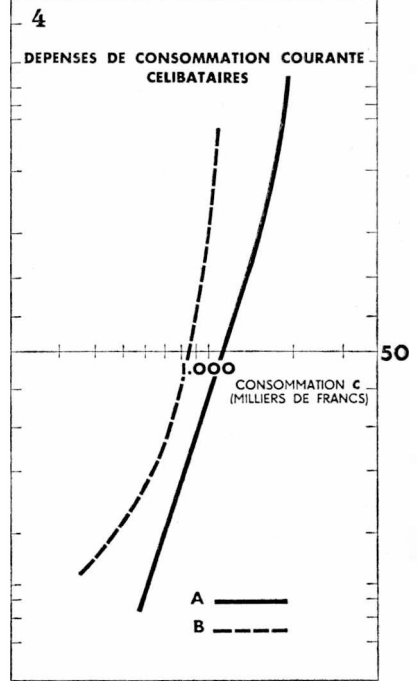
### 3. Le compte de patrimoine

Les différences de comportement observées au niveau du compte de capital s'expliquent par référence au compte de patrimoine ; le compte de capital n'est que le reflet des modifications apportées à la marge d'une structure patrimoniale existante, et c'est certainement la plus grave faiblesse de la plupart des enquêtes étrangères sur l'épargne que d'avoir prétendu expliquer les utilisations de celle-ci sans référence à la fortune.

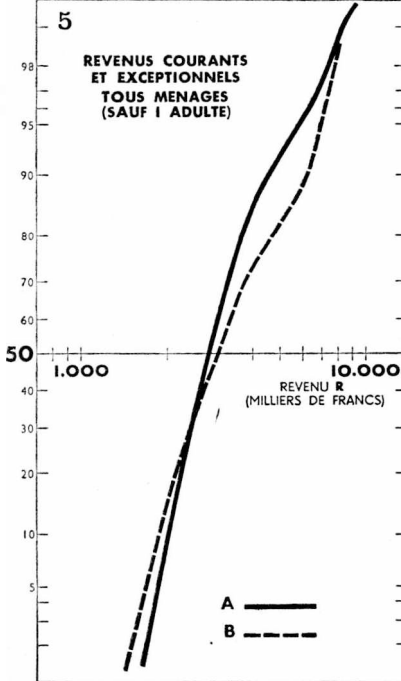
% DES MENAGES AYANT UN REVENU INFERIEUR A R



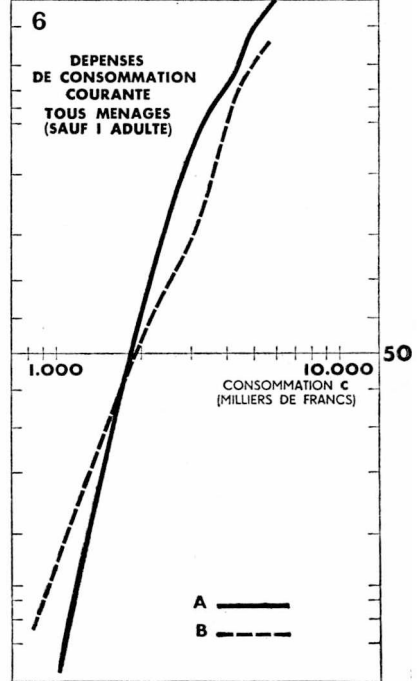
% DES MENAGES AYANT UNE CONSOMMATION INFERIEURE A C



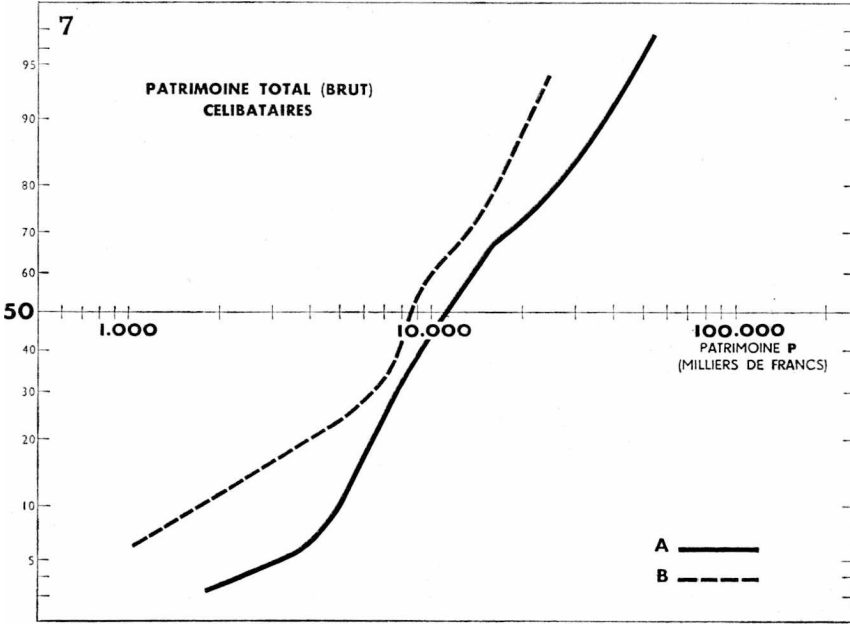
% DES MENAGES AYANT UN REVENU INFERIEUR A R



% DES MENAGES AYANT UNE CONSOMMATION INFERIEURE A C



POURCENTAGES DES MENAGES AYANT UN PATRIMOINE INFERIEUR A P



POURCENTAGES DES MENAGES AYANT UN PATRIMOINE INFERIEUR A P

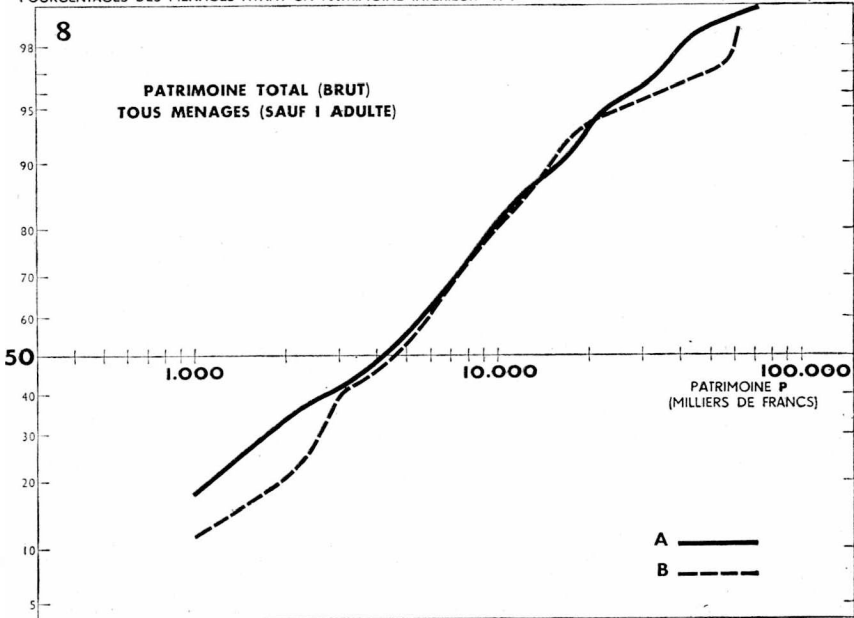




TABLEAU 8

## Mesures de position et de dispersion des graphiques 3 à 8

La position est indiquée par la médiane, la dispersion par le rapport de l'écart inter-décile à la médiane.

GRAPHIQUE	MÉDIANE (en N.F.) Échantillons		COEFFICIENT DE DISPERSION (écart inter-décile/médiane) Échantillons	
	A	B	A	B
	3. Revenus des célibataires.	18 800	13 500	0,61
4. Consommation des célibataires.....	10 860	8 300	0,99	0,70
5. Revenus des familles....	27 500	30 000	1,02	1,53
6. Consommation des familles.....	18 300	19 500	0,79	1,28
7. Fortune des célibataires (1)	11 950	8 700	2,94	2,16
8. Fortune des familles (1)...	43 000	48 000	3,67	3,07

(1) Au 31 décembre 1958.

Ce compte décrit les éléments actifs et passifs de la fortune au 1<sup>er</sup> janvier 1958 (1).

**Les célibataires.** — La valeur moyenne (2) (ou médiane, voir graphique 7) de l'actif brut de l'échantillon A est beaucoup plus élevée que dans l'échantillon B. L'actif net est, en revanche, plus faible : 60 % du patrimoine brut des A, contre 12 % seulement de celui des B, est obéré. La structure de la fortune est en effet assez distincte dans les deux échantillons : la part des avoirs liquides (comptes, dépôts et portefeuille) est sensiblement la même dans les deux populations mais l'échantillon A en détient plus de la moitié sous forme de valeurs mobilières alors que les B ont surtout des comptes et dépôts. Les B ont plus de biens durables en termes relatifs et absolus et nettement moins d'avoirs immobiliers que les A.

C'est en définitive ce dernier poste, entièrement obéré chez les A, qui détermine les différences majeures entre les patrimoines, ainsi qu'entre les comptes de capital, des deux populations : les A ont investi fortement et continuent d'investir, dans l'immobilier (essentiellement dans leur logement). Ils se sont lourdement endettés pour y parvenir, peut-être même au delà de leurs possibilités, puisque leur endettement dépasse le montant de leurs avoirs matériels (immeubles et biens durables), suggérant l'existence d'emprunts de consommation. Les B au contraire, qui sont, rappelons-le, plus jeunes que les A, ont peu de placements immobiliers ; leur endettement est très faible et ils ont donné à leurs placements de 1958

(1) Les pourcentages sont calculés après élimination de six ménages « extrêmes » dont le patrimoine très élevé modifiait trop fortement la moyenne des sous-échantillons et types de ménages auxquels ils appartenaient. Le tableau 7 donne cependant les patrimoines moyens calculés compte tenu de ces extrêmes. Les graphiques de dispersion se réfèrent tous à la situation au 31 décembre 1958 et sont établis à partir de toutes les observations : les cas extrêmes n'influent évidemment pas sur les médianes et de façon tout à fait négligeable sur les dispersions. Si la position de ces distributions s'est élevée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1958 (d'un montant égal à l'épargne pour l'ensemble du patrimoine net), leur dispersion ne s'est pas modifiée.

(2) Valeurs extrêmes exclues.

(cf. leur compte de capital) la même structure que leur fortune antérieure, composée, pour les deux tiers, de biens durables et d'avoirs liquides.

**Les familles.** — Les deux échantillons se différencient assez nettement par la structure de leur patrimoine, alors que le montant de l'actif net est sensiblement équivalent. Il existe d'abord, une propension à s'endetter nettement plus élevée chez les A que chez les B.

L'échantillon A marque, en outre, une préférence plus forte pour les valeurs mobilières et, au contraire, une « préférence pour la liquidité » (représentée par le coefficient des comptes et dépôts) plus faible que l'échantillon B.

Les deux échantillons présentent en revanche certaines caractéristiques communes : la proportion de biens durables est sensiblement la même dans chaque échantillon et chaque type de ménage, et la valeur absolue de ce stock varie assez peu.

La proportion du patrimoine total représentée par le logement est aussi sensiblement la même — un tiers environ — dans chaque type de ménage et chaque échantillon. L'endettement est dans tous les cas presque exclusivement immobilier et correspond généralement à l'acquisition de la résidence principale.

Le capital de rapport (immeubles autres que les résidences, portefeuille de valeurs mobilières) représente environ la moitié de la fortune dans tous les cas sauf les ménages B de deux adultes où la proportion est notablement plus faible. Ces ménages, les plus âgés de l'ensemble des deux échantillons, manifestent une préférence pour les avoirs liquides : épargnant beaucoup (cf. leur compte d'affectation), ils accumulent surtout sous forme de valeurs mobilières et de comptes et dépôts ; ces derniers représentent 22 % de leur fortune, contre 8 % seulement pour l'ensemble des familles des deux échantillons.

Dans tous les types de ménages, le capital de rapport est inégalement réparti entre l'immobilier et les valeurs mobilières, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Si l'on rapproche, enfin, les comptes de patrimoine de chaque type de ménage, des comptes de capital correspondants, on observe que les ménages qui ont le plus investi en immeubles ou amorti des emprunts immobiliers et — simultanément — désinvesti en avoirs liquides en 1958, sont aussi les ménages où le patrimoine et l'endettement immobilier étaient les plus importants au 1<sup>er</sup> janvier 1958. La présence d'un gros actif immobilier et du passif correspondant apparaît ainsi comme l'un des facteurs fondamentaux dans l'analyse du compte de capital. Il est même raisonnable d'admettre qu'il va jusqu'à déterminer la proportion du revenu épargné.

Nous dégagerons des comptes ci-dessus, analysés par types de ménages et échantillons, les observations suivantes :

**Célibataires et familles.** — Dans les deux échantillons, la distinction entre les célibataires et les autres ménages est nettement plus accusée qu'entre deux quelconques des divers types de familles : les revenus des célibataires sont moins élevés et presque entièrement salariaux ; leur épargne, plus faible, se place très peu dans l'immobilier, qui représente au contraire un investissement important pour les familles ; leur fortune enfin, beaucoup plus modeste que celle des autres types de ménages et plus alourdie de dettes, est composée dans une plus forte proportion de biens durables et d'avoirs liquides. Nous négligerons les célibataires dans la suite de cet article.

**Échantillon A et échantillon B.** — Les échantillons A et B se distinguent d'abord par le niveau moyen des diverses variables : pour chaque type de ménage, le patrimoine total, l'épargne totale et les ressources totales sont différents dans les deux populations, sans que le sens des écarts soit systématique. La structure des comptes diffère aussi entre échantillons pour un type de ménage donné, là encore de façon non systématique. Ces divergences proviendraient surtout des différences d'âge entre les ménages des deux échantillons, l'échantillon A étant plus homogène : les célibataires A sont plus âgés que les célibataires B et d'âge voisin des chefs de famille A ; en revanche ces derniers sont plus jeunes que les chefs de famille B.

En définitive il semble raisonnable de considérer les ménages des deux échantillons comme appartenant sensiblement à la même population.

**Influence des investissements immobiliers.** — La distinction la plus marquante apparaît entre les ménages qui ont, ou font, d'importants investissements immobiliers et les autres : la présence d'un actif immobilier généralement accompagné du passif correspondant, détermine la structure du compte de capital et probablement même le coefficient d'épargne. Ce phénomène sera analysé plus en détail dans le paragraphe et dans l'article suivants.

## B. — Résultats par classes de revenus

Dans ce paragraphe, nous différencierons les ménages selon l'**importance de leurs ressources** et nous étudierons comme précédemment la structure de leurs placements et de leur patrimoine.

L'échantillon observé comprend **227 ménages**. Ce nombre résulte des opérations suivantes : nous avons d'abord regroupé les échantillons A et B ; puis nous avons laissé de côté les ménages de célibataires, dont l'analyse présentée ci-dessus a montré qu'ils avaient un comportement très différent de celui des familles. Enfin nous avons écarté les ménages pour lesquels certains postes des comptes ont des valeurs extrêmes <sup>(1)</sup>.

Ces 227 ménages ont été rangés dans l'ordre croissant des revenus et répartis ensuite en quatre groupes d'importance à peu près égale quant au nombre des observations. Nous avons considéré ici comme « revenus » la somme des revenus courants (produits du travail et du capital) et des ressources exceptionnelles (héritages en espèces, dons, gains de jeu...).

Les 4 classes de revenus ainsi formées sont les suivantes :

NUMÉRO DE LA CLASSE	REVENUS COMPRIS ENTRE (en NF)	NOMBRE DE MÉNAGES DANS LA CLASSE
1	9 200 et 23 450	61
2	23 460 et 30 690	57
3	30 700 et 40 040	61
4	40 050 et 80 000	48

(1) Cf. supra, p. 43.

Cette répartition des ménages présente l'inconvénient de créer des classes d'amplitude inégale. Ceci est particulièrement marqué pour les classes 1 et 4. Cette méthode offre en contrepartie l'avantage de donner **des poids** à peu près égaux aux moyennes de chaque classe. Nous avons estimé l'avantage de cette répartition supérieur à son inconvénient.

Le tableau 9 donne, pour chacune des classes et pour l'ensemble de l'échantillon, les valeurs moyennes de chaque variable.

Nous étudierons successivement la structure du patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 1958, celle des flux (ressources et épargne) au cours de l'année 1958 et quelques rapports entre les éléments de patrimoine et les placements correspondants.

## 1. — Structure du patrimoine (tableaux 9 et 10)

a) **La valeur totale du patrimoine** croît quand on passe d'une classe de revenus à la classe immédiatement supérieure, qu'il s'agisse du patrimoine brut ou du patrimoine net.

**Le passif total** ne suit pas la même tendance. Après avoir atteint un maximum en classe 3, sa valeur décroît en classe 4.

Si l'on rapporte, pour chaque classe, le passif total à l'actif brut total, on voit qu'entre les classes 1 et 2, 2 et 3, le passif croît moins vite que l'actif brut. En passant de la classe 3 à la classe 4, le rapport  $\frac{\text{passif}}{\text{actif brut}}$  baisse de plus de moitié, parce que, simultanément, l'actif brut croît fortement et le passif décroît légèrement.

b) La part des **biens durables** dans le total des avoirs est assez faible. Elle varie peu dans les 3 premiers groupes ; dans le groupe 4, elle baisse fortement. Cette évolution suggère l'hypothèse d'une certaine saturation de la demande.

c) **Le portefeuille de valeurs mobilières** représente une part importante des actifs ; elle décroît de la classe 1 à la classe 2, augmente un peu de la classe 2 à la classe 3 et croît fortement en classe 4.

d) **Les avoirs liquides** (comptes en banque et dépôts divers) augmentent en valeur absolue, quand on passe d'une classe de revenus à la classe supérieure. Mais, sauf pour la classe 1, la part de ces actifs dans le total varie peu ; on peut tout au plus noter une légère tendance à la baisse de ce pourcentage. Cette constance du pourcentage suggère l'hypothèse d'un « fonds de roulement » qui, pour un ménage donné, resterait proportionnel au patrimoine.

Pour la classe 1, cependant, ce poste servirait non seulement à la constitution de ce fonds de roulement, mais aussi à l'accumulation de réserves ultérieurement placées sous d'autres formes.

e) L'élément principal de tous les patrimoines est **l'actif immobilier**. Sa valeur brute représente entre 53 et 69 % de l'actif brut total. Cette part croît fortement de la classe 1 à la classe 2, puis décroît lentement pour toutes les autres classes.

Il faut distinguer dans cet actif immobilier la résidence principale (occupée ou en cours de construction) et les autres avoirs immobiliers tels que les résidences secondaires, les immeubles de rapport, etc... Ces « autres immeubles » n'existent que pour 79 ménages sur les 227 étudiés ici.

TABLEAU 9

Valeurs moyennes des revenus, de l'épargne

REVENUS ET ÉPARGNE (en NF)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Ensemble
Nombre d'observations par classe	61	57	61	48	227
<b>Revenus</b>					
1. Revenus du Capital .....	270	570	520	1 920	760
2. Salaire et Allocations familiales .....	18 560	24 160	30 450	46 050	28 970
3. Total des revenus courants (1 + 2) ...	18 830	24 730	30 970	47 970	29 730
4. Ressources exceptionnelles .....	550	1 010	1 160	2 900	1 330
5. Total des revenus disponibles (3 + 4) .	19 380	25 740	32 130	50 870	31 060
<b>Épargne</b>					
6. Souscription à une Assurance-Vie ou à une retraite complémentaire .....	80	80	130	150	110
7. Achats (ventes déduites) de biens durables.....	2 080	2 910	3 800	3 940	3 140
8. Versements pour une résidence principale (occupée ou en cours de construction).....	1 790	1 860	1 340	6 040	2 590
9. Total des investissements bruts en immobilier.....	2 220	2 310	2 220	8 860	3 650
10. Ventes de biens immobiliers .....	770	1 710	1 550	720	1 210
11. (9 — 10) Investissements nets en immobilier .....	1 450	1 600	670	8 140	2 440
12. Achats (ventes déduites) de valeurs mobilières.....	240	320	380	770	410
13. Variation des comptes bancaires et des dépôts divers.....	— 30	10	270	690	210
14. Variation nette des créances détenues par le ménage.....	170	450	180	630	340
15. Emprunts nouveaux contractés par le ménage .....	1 700	930	520	2 030	1 250
16. Remboursements des dettes du ménage	680	1 190	1 430	520	970
17. Variation nette de l'endettement (15 — 16) .....	1 020	— 260	— 910	1 510	280
18. Variation nette des créances et dettes (14 + 16 — 15) .....	— 850	700	1 100	— 870	60
<b>Épargne nette totale (6 à 13 + 18) ...</b>	<b>2 970</b>	<b>4 610</b>	<b>6 350</b>	<b>12 820</b>	<b>6 370</b>

PATRIMOINE AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1958 (en NF)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Ensemble
Nombre d'observations par classe	61	57	61	48	227
<b>Actif brut :</b>					
a) Stock de biens durables .....	2 320	3 350	4 650	5 200	3 810
b) Actif immobilier total .....	14 520	31 170	32 450	52 430	31 540
dont : b') Résidence principale (occupée ou en cours de construction).....	(9 980)	(17 420)	(17 940)	(19 510)	(16 000)
c) Portefeuille de valeurs mobilières .....	5 200	6 880	9 770	32 120	12 540
d) Comptes bancaires et dépôts divers ..	3 940	3 770	4 920	8 700	5 170
e) Créances diverses .....	120	210	350	640	310
f) PATRIMOINE BRUT TOTAL a + b + c + d + e.....	26 100	45 380	52 140	99 090	53 370
<b>Passif :</b>					
g) Dettes sur biens durables .....	20	50	240	240	130
h) Dettes immobilières .....	6 410	8 940	9 900	10 490	9 290
i) Autres dettes.....	1 280	3 480	3 910	1 030	2 050
j) Passif total (g + h + i) .....	7 710	12 470	14 050	11 760	11 470
PATRIMOINE NET (f — j) .....	18 390	32 910	38 090	87 330	41 900

**Légende :**

1. Revenus du capital : revenus du portefeuille et des immeubles autres que la résidence principale.
4. Ressources exceptionnelles : sommes perçues en espèces, par héritage, dons, gains de jeu, etc...
9. Investissements immobiliers : versements effectués dans l'année au vendeur ou au constructeur de biens immobiliers, plus les gros travaux sur ces mêmes biens.
- a) Le « stock » de biens durables comprend, après déduction d'une certaine dépréciation, les valeurs des biens suivants : automobile, réfrigérateur, machine à laver, poste de télévision.
- e) Les « créances diverses » regroupent les créances sur ventes de biens durables, sur ventes de biens immobiliers et celles qui correspondent aux prêts accordés par le ménage.
- h) Les « dettes immobilières » sont celles que les ménages ont contractées auprès d'organismes financiers spécialisés dans le crédit immobilier et auprès des vendeurs d'immeubles.

Par conséquent, il n'a pas été possible d'intégrer des valeurs moyennes sur ce poste dans l'ensemble des moyennes décrites ici. L'article suivant étudiera séparément les propriétaires d'autres immeubles (1).

La valeur brute de la résidence principale représente pour les classes 1, 2 et 3 un pourcentage élevé et presque constant de l'actif total. Ce pourcentage baisse nettement en classe 4.

f) Les divers placements étudiés ci-dessus ont souvent pour contre-partie **un endettement**.

TABLEAU 10

**Structure du patrimoine**

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	ENSEMBLE (1)
<b>ACTIF BRUT</b>					
Valeur en NF .....	26 100	45 380	52 140	99 090	53 370
<b>Structure :</b>	100	100	100	100	100
Liquidités .....	15	8	9	9	10
Portefeuille de valeurs mobilières .....	20	15	19	32	23
Patrimoine immobilier (dont résidence occupée ou en cours de construction) .....	56 (38)	69 (38)	62 (34)	53 (20)	59 (32)
Biens durables .....	9	7	9	5	7
Créances diverses .....	—	1	1	1	1
<b>PASSIF</b>					
Valeur en NF .....	7 710	12 470	14 050	11 760	11 470
<b>Structure :</b>	100	100	100	100	100
Dettes immobilières .....	83	72	70	89	81
Dettes sur biens durables .....	—	—	2	2	1
Autres dettes .....	17	28	28	9	18
Rapport $\frac{\text{Passif total}}{\text{Actif brut}}$ .....	29 %	27 %	27 %	12 %	21 %
Rapport $\frac{\text{Dettes immobilières}}{\text{Patrimoine immobilier brut}}$ .....	44 %	29 %	31 %	20 %	29 %
<b>Légende :</b>					
(1) 227 ménages, célibataires et valeurs extrêmes exclus.					

(1) Cf. N. TABARD, *Relations entre le revenu, le patrimoine et l'épargne*, infra, p. 65.

Il est très difficile, quand on étudie un type de dépense, de lui affecter un type particulier de ressources, que celles-ci soient personnelles à l'intéressé ou empruntées. Néanmoins, nous avons considéré comme un passif proprement « immobilier » toutes les dettes contractées auprès des vendeurs d'immeubles ou auprès d'organismes spécialisés dans le financement de la construction et l'acquisition d'un logement.

De même, nous avons rattaché aux achats de biens durables les crédits consentis par les vendeurs de ces biens.

Les autres emprunts <sup>(1)</sup>, par contre, n'ont pas été affectés, même quand l'enquête signalait que ces ressources finançaient l'achat d'un appartement. Le passif « immobilier » étudié ici est donc défini par défaut, et, dans le comportement des ménages, les dettes liées à l'achat d'un immeuble ont certainement un poids supérieur à celui que mesure le rapport dettes immobilières / passif total du tableau 10.

Ces réserves faites, il faut souligner l'extrême faiblesse des dettes contractées lors de l'achat de biens durables. Les ménages étudiés ici semblent faire très peu appel au crédit à la consommation.

Le passif « immobilier » représente la plus grande part du passif total. D'une classe à l'autre, il croît en valeur absolue, mais son rapport au passif total évolue différemment : il décroît de la classe 1 à la classe 3 et il augmente très fortement en classe 4. Cette dernière augmentation est le résultat de deux phénomènes contraires : de la classe 3 à la classe 4, le passif total diminue tandis que l'endettement immobilier augmente.

Ceci semblerait indiquer que la tendance à l'endettement diminue globalement quand le revenu augmente, mais que l'endettement immobilier subsiste malgré cet accroissement du revenu. On peut se demander si la persistance de ces emprunts n'est pas fonction des possibilités offertes par la réglementation du crédit. En effet, l'acquisition d'une résidence est presque le seul investissement familial pour lequel le crédit est organisé et utilisé.

## 2. — Structure des revenus et de l'épargne (tableaux 9 et 11)

a) Le tableau 11 donne la **structure des revenus disponibles** du ménage, en distinguant les revenus courants (produits du travail et du capital) et les ressources exceptionnelles.

Le salaire constitue pour toutes les classes la quasi-totalité des revenus courants ; les ressources exceptionnelles représentent une part supérieure à celle des revenus du capital.

La classe 4 se distingue par des revenus du capital et des ressources exceptionnelles proportionnellement plus élevés. Cette différence s'explique par la manière dont ces classes sont constituées. Rappelons que les ménages ont été groupés d'après leurs ressources totales qui comprennent les revenus courants et les ressources exceptionnelles.

Or les salaires sont très peu dispersés, alors que les ressources exceptionnelles et les revenus du capital le sont fortement. Il est donc normal que la classe qui a les ressources **totales** les plus élevées soit celle où les ressources exceptionnelles et les revenus du capital sont les plus importants, en valeur absolue et relative.

b) **Le taux d'épargne.** — Nous avons appelé « taux d'épargne » le rapport entre l'épargne et le total des revenus disponibles.

(1) Il s'agit surtout d'emprunts contractés auprès de parents ou d'amis du ménage.



Le tableau II montre que ce taux a une valeur moyenne de 20 % pour les 227 ménages étudiés ici (1). Ce taux, d'autre part, croît d'une classe de revenu à l'autre.

c) La structure de l'épargne a été calculée en rapportant au total de l'épargne chacun de ses éléments.

TABLEAU II  
Structure des ressources et de l'épargne

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	ENSEMBLE (0)
<b>REVENUS COURANTS</b>					
Valeur en NF.....	18 830	24 720	30 990	47 960	29 740
<b>Structure :</b>	100	100	100	100	100
Revenus du Capital .....	1	2	2	4	2
Salaires .....	99	98	98	96	98
<b>RESSOURCES EXCEPTIONNELLES</b>					
Valeur en NF.....	550	1 010	1 160	2 900	1 330
Rapport au total des revenus courants	3 %	4 %	3 %	6 %	4,5 %
<b>ÉPARGNE TOTALE</b>					
Valeur en NF.....	2 970	4 610	6 350	12 820	6 370
Taux d'épargne = $\frac{\text{Épargne totale}}{\text{Revenus disponibles}}$	15 %	18 %	20 %	25 %	20 %
<b>Structure :</b>	100	100	100	100	100
Assurance Vie et Retraites complémentaires (1) .....	3	2	2	1	2
Achats nets de biens durables (1).....	70	63	60	30	49
Achats nets de biens immobiliers .....	49	13	11	62	38
Achats nets de valeurs mobilières.....	8	7	6	6	6
Variation des avoirs liquides .....	- 1	-	4	7	3
Variation nette des créances et dettes (2)	- 29	15	17	- 6	1
<b>Légende :</b>					
(0) 227 ménages, célibataires et valeurs extrêmes exclus.					
(1) Valeur nette, c'est-à-dire : achats — ventes.					
(2) Valeur positive = réduction de l'endettement Valeur négative = augmentation de l'endettement.					

(1) Dans l'analyse par catégories de ménages présentée plus haut (p. 45) on avait trouvé pour les familles un taux d'épargne de 24 %. L'écart entre ce taux et celui de 20 % vient de l'élimination des valeurs extrêmes dans le présent paragraphe.

Les **achats de biens durables** (ventes déduites) représentent une part importante du total. Cette part décroît d'une classe à l'autre et principalement pour la classe 4 ; ceci renforce l'hypothèse d'une saturation de la demande, suggérée déjà par l'étude du patrimoine.

L'épargne sert en second lieu à **acheter des biens immobiliers** ou à **rembourser des dettes**. Ces deux emplois sont souvent difficiles à distinguer, car, comme nous l'avons signalé dans le compte rendu méthodologique (1), les enquêtés ne savent pas très bien, pour les constructions récentes, dissocier ce qui est versé au constructeur et ce qui est versé à un organisme financier. Souvent ce dernier est le seul intermédiaire qu'ils connaissent.

Que ce soit donc sous forme de paiements comptants ou sous forme de remboursements de dettes, le poste « immobilier » représente une composante très importante de l'épargne.

Les **achats** (nets des ventes) de **valeurs mobilières** représentent un pourcentage plus faible du total des placements ; bien que leur valeur absolue croisse d'une classe à l'autre, leur part dans l'épargne totale décroît faiblement.

Les **comptes bancaires et les dépôts** divers recueillent un pourcentage peu important de l'épargne totale ; celui-ci augmente cependant d'une classe à l'autre.

Les **variations de créances et dettes** prises en compte ici sont le solde de 4 flux : les prêts nouveaux **accordés par le ménage**, le remboursement des mêmes prêts accordés avant 1958, les nouveaux **emprunts faits par** le ménage et le remboursement des emprunts faits avant 1958. Dans le total, les deux premiers flux sont peu importants et les variations sont dues aux deux autres.

On voit que la classe 1 a emprunté plus qu'elle n'a remboursé et cette désépargne représente plus du quart de l'épargne totale. Les classes 2 et 3, au contraire, ont remboursé plus qu'elles n'ont emprunté dans l'année. En classe 4, les remboursements baissent, mais les emprunts augmentent fortement : de la classe 3 à la classe 4, le flux d'emprunts nouveaux est quadruplé. Le solde est une désépargne, égale à celle de la classe 1, mais proportionnellement moins importante.

Les **assurances-vie et les retraites complémentaires** constituent un poste peu important en valeur absolue et un pourcentage presque constant de l'épargne totale.

### 3. — Rapports entre l'épargne et le patrimoine (tableaux 9 et 12)

Le tableau 12 donne la valeur des rapports entre les divers éléments de l'épargne et les éléments correspondant du patrimoine. Nous avons calculé ces rapports entre valeurs brutes sauf pour l'épargne totale.

a) **Épargne totale et patrimoine.** — L'épargne est rapportée successivement, au patrimoine brut, au patrimoine net et au passif.

L'influence du revenu sur les deux premiers de ces taux est difficilement discernable car les variations du revenu d'une classe à l'autre et le nombre de classes sont trop faibles. Il semble toutefois intéressant de noter la quasi-constance du rapport  $\frac{\text{épargne}}{\text{patrimoine net}}$ .

(1) Cf. supra p. 33.

TABLEAU 12

## Rapport entre placements faits dans l'année et patrimoine en début d'année

	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	ENSEMBLE (1)
Rapport Placement	%	%	%	%	%
Élément corresp. du patrimoine brut					
Biens durables .....	90	87	82	76	82
Achats nets de biens immobiliers .....	10	2	2	15	8
Achats nets de valeurs mobilières .....	5	5	4	2	3
Variations des liquidités .....	- 8	—	5	8	4
Rapport $\frac{\text{Épargne totale}}{\text{Patrimoine total brut}}$ .....	11 %	10 %	12 %	13 %	12 %
Rapport $\frac{\text{Épargne totale}}{\text{Patrimoine total net}}$ .....	16 %	14 %	17 %	15 %	15 %
Rapport $\frac{\text{Épargne totale}}{\text{Passif}}$ .....	38 %	37 %	45 %	109 %	55 %
Rapport $\frac{\text{Variation de l'endettement}}{\text{Passif en début d'année}}$ (2)	+ 13 %	- 2 %	- 7 %	+ 13 %	+ 4 %

**Légende :**

(1) 227 ménages célibataires et valeurs extrêmes exclus.

(2) La variation de l'endettement est la différence entre les nouveaux emprunts contractés dans l'année par le ménage et les remboursements d'emprunts faits antérieurement.

Une variation positive traduit une augmentation nette de l'endettement.

Une variation négative traduit une réduction nette de l'endettement.

Le rapport  $\frac{\text{épargne}}{\text{passif}}$  subit très nettement l'influence du revenu, puisqu'il croît fortement de la classe 1 à la classe 4.

b) **Les achats de biens durables** représentent une addition très forte aux stocks existants : elle est presque égale à la valeur des biens possédés en début d'année.

La définition du stock adoptée pour ces calculs est en partie la cause de ce fort pourcentage : d'une part la liste des biens comptabilisés dans le stock est moins longue que celle des biens pour lesquels on a enregistré les flux (le mobilier notamment n'est pas dans le stock). D'autre part, la

valeur du stock est une valeur nette, après calcul de la dépréciation de certains biens.

Ces remarques ne changent pas le sens de la variation du rapport d'une classe à l'autre : la tendance à la baisse est nette ; elle confirme l'hypothèse d'une saturation de la demande.

**Les achats de valeurs mobilières** constituent un pourcentage assez faible du portefeuille existant. Ce pourcentage tend à baisser d'une classe à l'autre.

**Les variations de liquidités** au contraire représentent, par rapport aux liquidités existantes, un pourcentage qui, sans être jamais élevé, va nettement croissant. On retrouve ici l'influence des ressources exceptionnelles dans les comptes des classes 3 et 4.

**Les variations des actifs immobiliers** rapportées à la valeur de ces mêmes actifs en début de période sont nettement différentes pour les classes 2 et 3 d'une part, 1 et 4 de l'autre.

Le **passif** est très lié aux opérations immobilières. Il est donc normal de retrouver pour les variations de ce poste un schéma semblable à celui des variations de flux immobiliers : forte augmentation relative en classe 1 ; nette diminution relative en classes 2 et 3 ; nouvelle augmentation en classe 4.

Au total, les rapports entre les diverses formes d'épargne et les éléments correspondants du patrimoine confirment les indications suggérées par les études séparées des actifs et des placements.

\* \* \*

Au terme de cette analyse de l'épargne et du patrimoine pour différentes classes de revenus, nous pouvons dégager quelques conclusions :

1. **Les achats de biens durables** constituent un des emplois principaux de l'épargne, mais une certaine saturation de la demande au niveau des revenus élevés semble intervenir.

2. **Les comptes bancaires et les dépôts divers** semblent remplir des fonctions différentes suivant les niveaux de revenus :

Pour les classes 2, 3 et 4, les liquidités existant en début d'année représentent la même fraction du patrimoine. Ceci suggère l'hypothèse d'un « fonds de roulement », qui resterait dans un rapport constant avec la fortune. Si la part de l'épargne allant à ce type de placement augmente d'une classe à l'autre, ce n'est sans doute pas que les ménages ayant de gros revenus cherchent à augmenter la part des avoirs liquides dans leur patrimoine ; c'est plutôt que les ménages des classes 3 et 4 ont reçu les plus fortes ressources exceptionnelles, comme on l'a vu précédemment <sup>(1)</sup>. Ces ressources sont momentanément déposées en banque sans être destinées à y rester. Si la « préférence pour la liquidité » de ces ménages augmente, c'est donc à titre exceptionnel et provisoire. On peut supposer que de prochains investissements viendront immobiliser ces liquidités temporaires.

Pour la classe 1, les comptes bancaires et les dépôts divers remplissent sans doute une fonction double : d'une part ils alimentent la trésorerie du ménage, comme pour les autres classes ; d'autre part, ils servent à accumuler des réserves qui dans ce cas, ne viennent pas de ressources

(1) Cf. supra, p. 59.

exceptionnelles ; ceci explique la part relativement plus grande représentée par ce poste dans le patrimoine total. Pendant l'année étudiée, les ménages ont puisé dans ces réserves pour faire d'autres placements et cette désépargne réduit la part de ces actifs dans le patrimoine total à la fin de l'année.

3. Les **valeurs mobilières** constituent un placement plus important et plus stable que les dépôts bancaires. Les nouveaux achats de titres représentent une part à peu près constante de l'épargne totale, mais une addition au portefeuille existant proportionnellement décroissante. Ceci traduit sans doute le fait que les portefeuilles ne sont pas tous constitués par des achats de titres, mais également par héritage. Si ces derniers étaient répartis de la même manière que les héritages en espèces, c'est-à-dire s'ils étaient concentrés dans la classe 4, on aurait là une explication simple de la forte augmentation relative du portefeuille dans le patrimoine de cette classe.

4. Les **biens immobiliers** constituent le placement le plus important pour tous les ménages : ils représentent plus de la moitié des patrimoines et ils mobilisent (sous forme d'achats ou de remboursements de dettes) une fraction très élevée de l'épargne.

Le fait que la présente étude porte sur des valeurs moyennes réduit l'intensité de ces deux phénomènes. Si l'on dissociait pour chaque classe de revenus, les ménages possédant déjà un bien immobilier et ceux qui n'en possèdent aucun, on verrait en classe 1 par exemple, que pour les premiers l'actif immobilier représente beaucoup plus de 56 % du patrimoine total (cf. tableau 10), et que pour les seconds les achats immobiliers mobilisent plus de 50 % de l'épargne (cf. tableau 11).

5. Il existe un **passif** dans toutes les classes de revenus. Sa valeur tend à baisser à mesure qu'augmente le revenu, mais la part de cet endettement liée aux opérations immobilières ne suit pas la même tendance, elle semble indépendante de l'importance du revenu.

Les quelques conclusions présentées ci-dessus rejoignent dans leurs grandes lignes celles que l'analyse par types de ménage avait dégagées. Elles sont, au demeurant, très incomplètes quant à l'influence du revenu sur les placements. Ce fait résulte en premier lieu de la faible variation des revenus dans l'échantillon considéré, malgré la prise en compte des ressources exceptionnelles. En outre le seul revenu n'est peut être pas une bonne variable explicative, pour les placements immobiliers notamment. L'article suivant montre ce qu'il est permis d'attendre d'une analyse plus minutieuse, cherchant à associer plusieurs variables explicatives.